PRESS RELEASE

# Les nouvelles étapes du Tour de France Fiat du bioGNV

- Un rapport de l'ADEME prévoit un mix de ventes de 32% de véhicules GNV en 2050
- Fiat poursuit son Tour de France du bioGNV avec des étapes à Troyes et Saint-Pierre en Faucigny dans la Vallée de l'Arve

L'ADEME a récemment diffusé un rapport intitulé « Actualisation sur le scénario énergie – climat 2030 – 2050 » dans lequel elle prévoit un mix énergétique de 32% pour les véhicules fonctionnant au GNV et bioGNV à l'horizon 2050. Mais demain se prépare aujourd'hui !

Alors que les initiatives autour de ces solutions écologiques, économiques et renouvelables se multiplient, Fiat poursuit son Tour de France du bioGNV afin de promouvoir sa gamme de véhicules particuliers et utilitaires fonctionnant au GNV et BioGNV.

Après les étapes à Mortagne sur Sèvre (inauguration d'une station délivrant du bioGNV issu de la méthanisation d'effluents d'élevage) le 27 octobre et de Saint-Etienne (inauguration d'une 2ème station centre-ville) le 7 novembre, Fiat sera partenaire de la 5ème édition de la Convention d'Affaires du Biogaz et de la Méthanisation les 16 et 17 novembre à Troyes. Cette manifestation regroupe depuis plusieurs années déjà l'ensemble des acteurs de la filière, qu'il s'agisse des fournisseurs, des décideurs ou encore des porteurs de projets.

PRESS RELEASE

Le Groupe Fiat y sera présent aux côtés du Groupe CNH Industrial représenté par Iveco avec son Stralis NP, Iveco Bus qui transportera les congressistes dans son Urbanway GNV et New Holland qui exposera devant le centre de congrès un tracteur alimenté au biométhane.

L'étape suivante se déroulera à Saint-Pierre en Faucigny dans la Vallée de l'Arve. La Région Auvergne Rhône Alpes a en effet voté des aides financières très incitatives sur 44 communes de cette vallée. Les professionnels qui achèteront un véhicule particulier ou utilitaire fonctionnant au GNV pourront bénéficier d'une aide de la Région de 8 000 € ! Le 27 novembre, les clés d'un Doblò Cargo seront remises à un artisan qui a fait le choix de remplacer son utilitaire Diesel par un véhicule roulant au GNV.

Rappelons que l'utilisation du gaz naturel permet de réduire de 23% les émissions de $CO_2$, de 52 % les émissions d'oxydes d'azote (NOx) et de 93 % celle des particules fines par rapport à une motorisation essence.

De plus, le méthane, encore appelé GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) en France, a le potentiel pour devenir une énergie renouvelable grâce au biométhane, un gaz offrant de grandes perspectives de développement. Obtenu après un processus d'épuration à partir des déchets ménagers, agricoles ou fermiers, il est directement injecté dans les réseaux et il peut alors être utilisé comme un biocarburant.

L'avantage du biométhane devient encore plus évident lorsque l'on analyse le cycle complet, aussi appelé « well – to – wheel », du puits à la roue. Dans ce cas, en faisant la comparaison avec un véhicule essence de équivalent, la réduction des émissions de $CO_2$ peut dépasser 95 % : les véhicules roulant au biométhane produisent ainsi la même quantité de $CO_2$ que les voitures électriques utilisant une source d'énergie renouvelable (de type éolien par exemple).

PRESS RELEASE

Si l'on considère un mélange de méthane – biométhane à hauteur de 40 %, les émissions de $CO_2$ du puits à la roue sont égales à celles émises par un véhicule électrique sur la base de la moyenne actuelle du mix électrique constaté aujourd'hui en Europe (40 % de l'électricité en Europe provient d'usines à charbon fortement émettrices de $CO_2$).

Photos Gamme Fiat Professional GNV :
www.fiatprofessionalpress.fr/gallery/detail/1615

Photos Gamme Fiat VP GNV :
http://www.fiatpress.fr/gallery/detail/1614